Numéro de Révision: 010.0

Date de sortie: 08/19/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article: **LOCTITE SI 595 CL SIL known as LOCTITE RTV CL SIL**

Numéro IDH: 544412

Type de produit/utilisation recommandée: Pâte d'étanchéité silicone

numéro d'item 38618

Restriction d'utilisation: Non identifié

Région: Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
Meadowpine Boulevard 2515
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: +1 (905) 814-6511
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE
NON CLASSIFIÉ. LIRE LA FICHE SIGNALÉTIQUE EN ENTIER.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
Rien	Rien

PICTOGRAMME(S)
Rien

Conseils de prudence

Prévention: Non prescrit
Intervention: Non prescrit
Stockage: Non prescrit
Élimination: Non prescrit

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Rien	Rien	Rien

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Measures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation: Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

Contact avec la peau: Enlever la pâte à l'aide d'un essuie-tout ou d'un chiffon. Laver à l'eau savonneuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

Contact avec les yeux: Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion: Ne pas faire vomir. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé): Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.

Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire: Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés: Non disponible

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone. Oxydes de silicium. De formol

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Racler autant de matériau que possible. Le produit déversé va se solidifier. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Maintenir une bonne ventilation pour les déversements accidentels importants.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas toucher les lentilles cornéennes tant que le scellant n'est pas complètement éliminé des mains. Les résidus peuvent se transférer sur les lentilles et causer une irritation oculaire.

Stockage: Conserver au sec à une température inférieure à 90° F. Maintenir le récipient fermé.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit,veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Dioxyde de silicium	6 mg/m3 TWA 3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables	15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales 15 mg/m3 TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 20 MPPCF TWA 0.8 mg/m3 TWA	Rien	3 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.

Remarques sur la conception des installations techniques: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau: Gants étanches, résistants aux produits chimiques.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: Pâte
Couleur: Translucide
Odeur: Acide acétique
Seuil de détection d'odeur: Non disponible
Valeur pH: Non disponible
Pression de vapeur: < 10 mm/hg (20 °C (68°F))
Point / zone d'ébullition: Non disponible
Point/domaine de fusion: Non disponible
Densité/Densité relative:: 1.01 à 20 °C (68°F)
Densité de vapeur relative: Hlus lourd que l'air.
Point d'éclair: > 93 °C (> 199.4 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion: 4 %
Inflammable/Limites supérieures d'explosion: 19.9 %
Température d'auto-inflammation: Non disponible

Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité:	Indéterminé Acétone
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	3.0 %; 30 g/l
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

Réactions dangereuses: Ne se produira pas.

Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone. Oxydes de silicium. De formol

Produits incompatibles: Comburants.

Réactivité: Non disponible

Conditions à éviter: Chauffage prolongé à des températures au-dessus de 150°C (302°F). Exposition à l'humidité.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Quand elles sont chauffées à des températures supérieures à 300° F (150° C) en présence d air, les silicones peuvent former des vapeurs de formaldéhyde. Le formaldéhyde est un risque potentiel de cancer et un agent sensibilisateur cutané et respiratoire connu. Les vapeurs irritent les yeux, le nez et la gorge. Des conditions de manipulation sécuritaire peuvent être maintenues en gardant les concentrations de vapeur de formaldéhyde en dessous des limites admissibles d OSHA. Peut irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau: Peut irriter la peau.

Contact avec les yeux: peut provoquer une irritation.

Ingestion: Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion. Non prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Rien	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Rien	Rien	Rien	Rien

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Rien	Rien	Rien	Rien

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination. Le caoutchouc guéri peut être incinéré ou landfilled après EPA et les règlements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes:
Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 3, 11

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 08/19/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.